

PRÉVENTION DES **CONDUITES ADDICTIVES** AUPRÈS DES JEUNES ENDÉVELOPPANT LEURS **COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES**

30 septembre et 1er octobre 2019

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- Construire une culture commune, disposer d'un langage commun concernant les CPS et les addictions
- Comprendre comment développer les CPS permet de prévenir les conduites addictives chez les adolescents
- Découvrir et expérimenter des outils et techniques d'animation permettant de développer les CPS et/ ou d'aborder les conduites addictives auprès des jeunes.



Illustration Nicolas GREBIL (La santé en action n°431)

PUBLICS et PRÉREQUIS

Tous professionnels ou bénévoles associatifs susceptibles de mettre en place des projets de prévention des conduites addictives.
Il n'y a pas de prérequis spécifique pour accéder à cette formation.

MODALITÉS

Formation en présentiel de 2 jours (14 heures).
Groupe de 10 à 14 participants.
Démarche participative qui alterne des apports théoriques, des travaux de groupes et des échanges entre participants.

FORMATRICES

Emmanuelle GANNE et Frédérique QUETIN,
formatrices en promotion de la santé à l'IREPS ARA.

LIEU ET HORAIRES

Salle du Grand Arc - Espace François Mitterrand,
2 rue Marius Baboulaz - 73800 Montmélian

Lundi 30 septembre et mardi 1er octobre 2019, de 9h à 17h30.

Déjeuner : Possibilité de déjeuner à l'extérieur
(Restaurant ou FJT)



PROGRAMME

Jour 1

CPS et conduites addictives

- Quelles représentations avons-nous des addictions ?
- Que sont les compétences psychosociales (CPS) ?
- Facteurs de risque et de protection des conduites addictives chez les jeunes

Jour 2

Adolescence et CPS

- Repères de base sur le développement de l'adolescent
- Les CPS jouant un rôle dans la prévention des conduites addictives chez les jeunes

Tarif : Sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de la MILDECA et du
Conseil Départemental de la Savoie

VALIDATION DE LA FORMATION

Emargement et suivi de présence par demi journée.

Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation.



INSCRIPTION

Je souhaite m'inscrire à la formation

PREVENTION DES CONDUITES ADDICTIVES AUPRÈS DES JEUNES EN DÉVELOPPANT LEURS COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES
30 septembre et 1er octobre 2019 - Montmélian

Merci d'écrire lisiblement pour recevoir votre confirmation d'inscription par mail.

Bulletin à retourner
par mail ou courrier
avant le 20 SEPTEMBRE 2019 à
IREPS ARA délégation Savoie
306 Rue Jules Bocquin - 73000 Chambéry
contact73@ireps-ara.org

STAGIAIRE

NOM : Prénom :

Profession / fonction :

Adresse (si inscription à titre individuel) :

Tél :

Email :

ORGANISME / EMPLOYEUR

Nom ou raison sociale :

Adresse :

Nom et prénom du référent formation :

Tél :

Email :

QUESTION

Mettez-vous ou avez-vous l'intention de mettre en place des actions sur les conduites addictives dans votre structure ? (précisez en quelques mots : public, thème abordé, partenaires, territoire, etc.)

.....
.....
.....

Formation sans frais pédagogiques grâce au soutien financier de la MILDECA et du Conseil Départemental de la Savoie. Les autres frais (hébergement, restauration, déplacement...) sont à la charge du participant ou de son employeur.

Vous vous inscrivez en tant que :

- Salarié(e) bénéficiant d'un financement par l'employeur ou OPCA ou PACIF
- Personne en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement public
- Personne en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement OPCA
- Particulier à vos propres frais
- Bénévole
- Autres. Précisez :

Nombre de participants limité à 14 personnes. **Une convention de formation sera établie au moment de l'inscription. Celle-ci devra être signée pour valider l'inscription à la formation.**



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes Délégation Savoie, 306 rue Jules Bocquin, 73000 Chambéry
Tél. 04 79 69 43 46 - www.ireps-ara.org
N° de SIRET : 323 390 161 00046 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69



Soutien

L'IREPS ARA conserve vos données personnelles (prénom, nom, email) pour la seule gestion de votre inscription et pour une durée de 36 mois maximum. Votre adresse mail pourra être utilisée pour vous envoyer les actualités de l'IREPS ARA, il sera possible à tout moment de vous désinscrire. Vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant : consultation, effacement, rectification et limitation du traitement. Pour exercer ces droits, contactez l'IREPS ARA. Plus d'informations sur [le site de l'IREPS ARA à la rubrique Mentions légales.](#)

